

Rezé

MENSUEL

MAGAZINE N°202
OCTOBRE 2025



Actualité

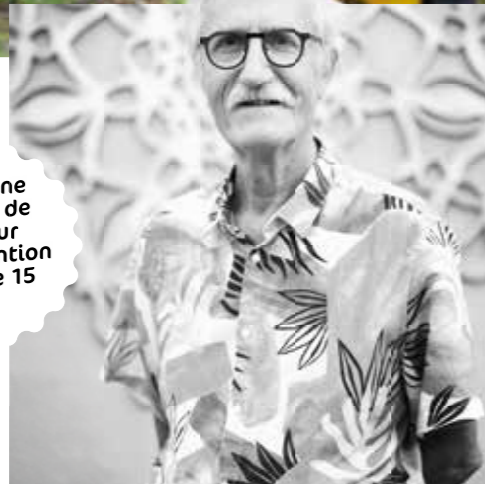
**Des solutions d'accueil
pour les tout-petits**



Rezé 



Les solutions d'accueil pour les enfants en page 8



Jo donne un peu de chaleur et d'attention en page 15



Le Champ des possibles cultive le collectif en page 20

3 | En vue, en ville

L'embarcadère arrimé à Trentemoult. Le Forum des associations, ça claque !

5 | En bref

8 | L'actualité

Des solutions d'accueil pour les tout-petits. Transformation du Château : les habitants ont la parole. Le quartier du Vert-Praud se transforme.

14 | Je participe !

L'avis de l'Observatoire des engagements sur la modernisation numérique des services municipaux.

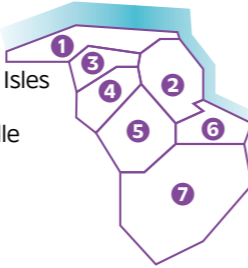
15 | À sa rencontre

Jo Papin, bénévole à la Maison.

16 | Dans mon quartier

L'actualité de votre quartier

- 1 Trentemoult-Les Isles
- 2 Pont-Rousseau
- 3 Rezé-Hôtel de ville
- 4 Château
- 5 La Houssais
- 6 La Blordière
- 7 Ragon



23 | Comment ça marche ?

Organiser des obsèques civiles.

24 | C'est notre histoire

Les mairies de Rezé : du nomadisme au post-modernisme.

26 | Si on sortait ?

Une sélection de rendez-vous du mois.

28 | Tribunes

Expressions des groupes politiques du conseil municipal.

30 | Utile et pratique

Informations pratiques et numéros utiles.



Rezé Mensuel en version numérique et en audio

Rezé Mensuel, le magazine de la Ville de Rezé. Édition : Ville de Rezé. Direction de la publication : Agnès Bourgeais. Codirection : Hugues Brianceau. Rédaction en chef : Catherine Le Brigand. Rédaction : Thierry Goussin, Véronique Renaudineau, Virginie Sombrun. Photos : Clémence Curty, Loïc Gatteau, Camille Martin, Thierry Mezerette, Garance Wester. Maquette : RC2C. Mise en page : Agence Scoop communication 15450-MEP. Impression : Goubault Imprimeur. Distribution : Andégave. Régie publicitaire : Offset 5 (02 40 26 59 56). Tirage : 24 000 exemplaires. Contact : Rezé Mensuel, Hôtel de ville, BP 159, 44403 Rezé Cedex. Standard mairie : 02 40 84 43 00. Direction du dialogue citoyen et de la communication : 02 40 84 42 59, communication@mairie-reze.fr. www.reze.fr



L'embarcadère arrimé à Trentemoult

Lundi 25 août, le ponton du nouvel embarcadère de Trentemoult a pris place le long du site des anciennes sablières. Les deux jours suivants, ce sont les deux passerelles qui ont été installées à l'aide d'une grue. L'ouvrage deviendra le lieu d'embarquement pour rejoindre, en navibus, les stations Gare maritime et Bas-Chantenay. Sa mise en service est prévue fin octobre 2025.



1 nouvel embarcadère : Trentemoult – Sablières

2 destinations : Gare maritime par la ligne navibus N1 et Bas-Chantenay puis Hangar à Bananes via la ligne N2

1 nouveau parking-relais de 140 places

1 station vélos en libre-service



Voir l'installation de l'embarcadère en photos et vidéo

Le Forum, ça claque !

Événement incontournable de la rentrée, le Forum des associations a réuni plus de 120 associations et 3 000 visiteurs samedi 6 septembre à la Halle de la Trocardière.

Le rendez-vous était aussi l'occasion pour les associations de faire connaître leur discipline, à l'image des Danses du dimanche, avec une démonstration de danse country.



544

associations
à Rezé

124

associations présentes
au Forum

3 000

visiteurs

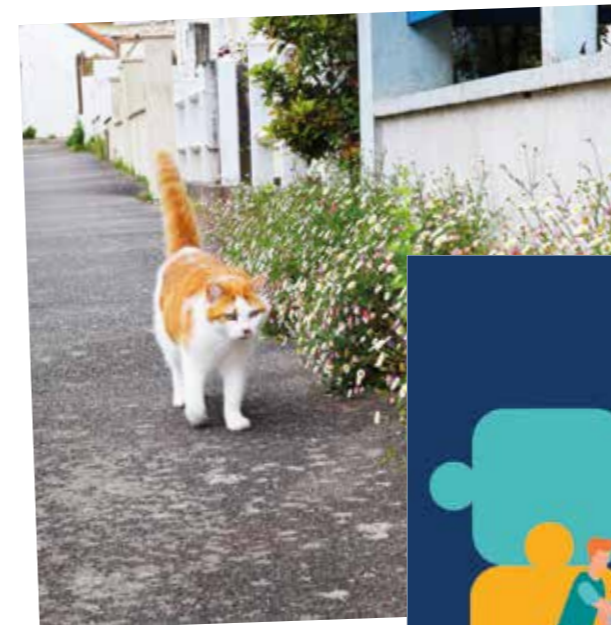


Consulter l'annuaire
des associations

Environnement Fleurissez votre rue !

Et si vous faisiez pousser coquelicots, grande mauve et camomille le long des façades de votre maison ou de votre immeuble ou encore le long des trottoirs ? Nantes Métropole renouvelle l'opération « Ma rue en fleurs » visant à donner plus de place à la nature et à la biodiversité en ville. Le principe ? Des kits de plantation sont mis à disposition des habitantes et habitants. Vous pouvez les retirer gratuitement jusqu'au 16 novembre au Jardiversité, à l'accueil de l'hôtel de ville et à l'Espace Diderot (entrée côté rue du Château-de-Rezé).

+ Toutes les infos : reze.fr
(rubrique Actualités)



Associations 2^{es} Rencontres de la vie associative

Les associations rezéennes sont conviées les 10 et 11 octobre à la seconde édition des Rencontres de la vie associative. Un rendez-vous initié l'an dernier pour favoriser les coopérations, accompagner les évolutions et partager les bonnes pratiques. Au programme de cette édition intitulée « Vie associative, terreau de citoyenneté » : des ateliers pour échanger sur la gouvernance, le bénévolat et l'engagement des jeunes, ainsi qu'une conférence gesticulée autour d'une question : « Les associations peuvent-elles changer le monde ? ». Gratuit. Sur inscription (sauf la conférence).

+ Toutes les infos : reze.fr
(rubrique Actualités)



Et aussi

Bien-être

La santé mentale : si on en parlait ?

À l'occasion des Semaines d'information sur la santé mentale, la Ville propose un ciné-débat mardi 14 octobre à 20h au cinéma Saint-Paul (gratuit). Sélection de courts-métrages pour sensibiliser et discuter ensemble sur le bien-être psychologique. Rendez-vous également le 30 octobre pour une balade sensible avec le centre socioculturel Loire-et-Seil, à la découverte de lieux ressourçants.

+ Toutes les infos : reze.fr (rubrique Agenda)

Seniors Retraités actifs !

Début octobre, c'est la Semaine des retraités. L'occasion chaque année pour l'association Rezé Seniors de proposer un programme d'activités variées aux plus de 60 ans. Au menu du 7 au 13 octobre : conférence historique, visite d'un potager extraordinaire, conférence et atelier mémoire, cinéma, exposition, théâtre. Une programmation à laquelle se joint le centre socioculturel Loire-et-Seil qui proposera également, du 4 au 14 octobre, un spectacle familial, un atelier auto-école, un atelier bien-être entre femmes, un repas partagé ou encore un « café mortel ».

+ Toutes les infos : reze.fr



Cérémonie

Hommage aux marins disparus en mer

Rezé rend chaque année hommage aux marins péris en mer, qu'ils soient civils, militaires, professionnels ou plaisanciers. La cérémonie aura lieu samedi 1^{er} novembre à 11h, devant le monument aux marins de Trentemoult, place Levoyer, en présence des membres de l'Amicale des marins et marins anciens combattants de Nantes et de la Préparation militaire marine de Nantes.

+ Toutes les infos : reze.fr (rubrique Agenda)



Transitions

Espace Diderot : demandez le programme !

Nouveau projet, nouvelle programmation ! Né de la fusion de la médiathèque et de la Maison du développement durable, l'Espace Diderot invite les Rezéennes et Rezéens à la découverte, à l'apprentissage, au partage et au débat autour des transitions écologiques, sociales et démocratiques, à travers de nombreux rendez-vous gratuits organisés jusqu'en janvier. À ne pas manquer : des animations autour de l'archéologie (dès le 14/10), le mois du documentaire (du 13 au 27/11), et, c'est nouveau, les Goûters transitions une fois par mois autour des enjeux écologiques.

+ Toutes les infos : mediatheque.reze.fr

Environnement

Rendez-vous au Jardiversité

Ouvert toute l'année, le Jardiversité est un lieu idéal pour explorer la nature à travers ses différents espaces : jardin sensoriel, potager, ruches, parcours pieds nus, cabanes, basse-cour... Tous les mois, des ateliers gratuits sont organisés dans ce jardin pédagogique de la Ville. Choisissez le vôtre ! Au programme de cette nouvelle saison : construction d'un nichoir, enquête à la mare, découverte des abeilles, conseils pour créer un potager, ateliers dessin... À ne pas manquer : la fête de l'arbre et de la nature en novembre.

+ Toutes les infos : reze.fr
(rubrique Vivre à Rezé/Transition écologique)

Mobilités

Objectif vélo !

Et si vous passiez au vélo ? La Ville, en partenariat avec les centres socioculturels, vous aide à vous remettre en selle grâce à des ateliers gratuits proposés toute l'année. Vous pourrez par exemple réaliser un contrôle technique de votre vélo, apprendre à vous déplacer en sécurité avec vos enfants, découvrir l'anatomie et la mécanique de votre deux-roues, bénéficier de conseils pour vos trajets du quotidien ou encore échanger sur la qualité de l'air à vélo. Prochain rendez-vous : l'inauguration de l'atelier d'auto-réparation du centre socioculturel Loire-et-Seil (le 11/10 de 10h à 15h).

+ Toutes les infos : reze.fr
(rubrique Vivre à Rezé/Mobilités)

Vu sur le web

L'association Rezé Histoire recherche des personnes pouvant témoigner ou apporter des informations sur l'histoire des anciens marins et pêcheurs de Trememout ainsi que sur les anciens commerces de ce quartier. À ne pas manquer dans les kiosques : la sortie du numéro d'octobre de la revue, avec un dossier passionnant : Les mystères de la basilique.

+ Infos : rezehistoire.fr (rubrique Nos travaux), contact@rezehistoire44.fr

Rezé

Rendez-vous au Jardiversité

ATELIERS AU PLUS PRÈS DE LA NATURE !

Septembre 2025 > Juin 2026



Découvrez le programme !

reze.fr



La crèche municipale
Les Ritournelles.

Des solutions d'accueil pour les tout-petits

Crèche, assistante maternelle, garde à domicile... Différentes solutions existent pour accueillir les petits Rézéens jusqu'à leur entrée à l'école. À ce jour, 1 048 places accueillent les 0-3 ans. Depuis la rentrée, l'offre s'adapte aux besoins des familles, évolue. Le point sur la situation.

Des jeunes parents qui cherchent un mode d'accueil pour leur futur bébé ou leur nouveau-né, les professionnelles du Relais petite enfance en côtoient tous les jours. En 2024, le lieu ressource géré par la Ville a accompagné 630 familles dans leur quête de la meilleure solution. « Nous renseignons les parents sur les différents modes d'accueil qui existent. Pas uniquement ceux proposés par la Ville », explique Célia Leprince, animatrice au Relais. « Nous les accompagnons aussi dans leur recherche d'une assistante maternelle. Des réunions d'information sont organisées

tous les quinze jours pour leur expliquer la législation et les démarches à effectuer. » À Rézé, 1 048 places pour accueillir les 0-3 ans étaient recensées en septembre : 110 dans les établissements municipaux, 30 dans des structures associatives, 168 dans le secteur privé et 740 chez les assistantes maternelles.

Deux nouvelles crèches

En septembre, une nouvelle crèche inter-entreprises de 25 places a ouvert rue de la Bauche-Thiraud. Gérée par l'entreprise Ba'bees, elle propose un accueil tourné vers la nature, inspiré par la pédagogie Montessori. La Ville y a réservé dix places, comme elle le fait déjà dans un autre établissement : la crèche inter-entreprises Ba'bees, située à côté du Min, avec des horaires atypiques (5h45-19h), dans laquelle la collectivité dispose de 11 places. Deux appels d'offres sont également en cours pour acheter 20 places dans d'autres structures privées qui seront ensuite proposées aux familles aux mêmes tarifs que les crèches municipales. Un autre établissement privé, « Les canotiers », est également ouvert depuis le début de l'année rue James-Joule. Géré par VYV3, il comporte 36 places.

D'autres projets en cours

Une autre ouverture est attendue : la crèche municipale de 60 places à la Trocardière dont le permis de construire a été déposé cet été (mise en service en 2027). Elle sera située

au niveau du parking du boulevard José-Arribas. Construit à partir de matériaux biosourcés tels que le bois, la terre ou la paille, l'établissement comportera trois unités pour accueillir les enfants, un jardin et un espace dédié aux ateliers proposés par le Relais petite enfance aux assistantes maternelles. Sans oublier la future ZAC des Isles, où un équipement privé pour accueillir les 0-3 ans est inscrit sur les plans.

Redéploiement après la fermeture d'une halte

Cet été, la Ville a fermé la halte Pirouettes Galipettes, située au centre André-Coutant. D'importants travaux, jugés trop coûteux, auraient été nécessaires pour se conformer à une évolution réglementaire. En outre, l'établissement disposant de 20 places uniquement en demi-journée correspondait de moins en moins aux besoins des parents. Des solutions ont été proposées pour les enfants accueillis auparavant à Pirouettes Galipettes. Et les agentes ont été redéployées dans d'autres établissements municipaux. Trois nouvelles places ont ainsi été créées à la crèche Les Ritournelles, dans le quartier Saint-Paul. Et les horaires d'ouverture ont été élargis au sein de la crèche Pousse-Poussettes située dans le quartier Château.

+ Toutes les infos : reze.fr
(rubrique Vivre à Rézé/Enfance-Jeunesse)



Facile à lire

La Ville aide les parents à trouver une solution pour l'accueil de leurs enfants. La Ville a aussi ouvert un site internet pour donner des informations aux parents et aux assistantes maternelles (blog).

À savoir

L'aide de la CAF évolue

Depuis le 1^{er} septembre, le mode de calcul de l'aide versée par la Caisse d'allocations familiales aux parents ayant recours à un mode de garde (complément mode de garde) évolue. L'objectif : mieux s'adapter à la situation réelle des familles (ressources, nombre d'enfants à charge, coût horaire de la garde choisie et nombre d'heures effectuées). Ces évolutions permettent d'avoir une meilleure équité entre les parents ayant opté pour une crèche et ceux pour une assistante maternelle. Autres nouveautés : la prolongation de l'aide jusqu'à 12 ans de l'enfant pour les familles monoparentales ainsi que le versement possible, à compter de décembre, à chaque parent en cas de résidence alternée.

226 assistantes maternelles

15 crèches
(5 municipales,
2 associatives,
8 privées)

1 048
places d'accueil
pour les 0-3 ans



>>>



Le trousseau du parent

Trouver un mode de garde pour son enfant, être aidé dans les démarches administratives, échanger sur son rôle de parent : la Ville accompagne au quotidien les Rezéennes et Rezéens. Avec différents lieux ressources à leur disposition.

La direction petite enfance : parents et futurs parents peuvent y trouver des informations sur les différents modes d'accueil collectif ou individuel existant à Rezé et être accompagnés dans leur recherche par les animatrices du Relais petite enfance. Celui-ci accompagne aussi les assistantes maternelles dans l'exercice de leur métier et leur propose des ateliers d'éveil avec les enfants accueillis, des temps d'échanges, des réunions thématiques... Il est situé allée de Provence.

Le blog du Relais petite enfance (relaispetiteenfance.reze.fr) : ouvert depuis fin août, cet espace numérique comporte des articles sur le développement et la santé de l'enfant, la prévention, ainsi qu'un agenda avec les événements adaptés aux 0-3 ans. Il contient aussi des informations pratiques pour les assistantes maternelles.

Le lieu d'accueil enfants-parents « Le château de sable » : espace d'échanges, de rencontres, d'écoute et de jeux, ce lieu ressources accueille parents et futurs parents tous les mardis de 9h à 12h et tous les vendredis de 15h à 18h au centre socioculturel Château. Accès libre. Deux autres lieux d'accueil enfants-parents existent à Rezé : La Chrysalide (quartier Trentemoult-Les Isles) et À 2 pas (quartier Ragon), rattachés respectivement aux centres socioculturels Loire-et-Seil et Ragon.

Le point écoute pour les parents : relations familiales, sentiment d'être dépassé, isolé ou épuisé... tous les sujets peuvent être abordés avec un psychologue dans ce lieu de partage et d'écoute. L'accès est gratuit, avec ou sans rendez-vous. Prochaines permanences : mardis 14 et 28 octobre de 13h à 17h au centre socioculturel Château.

ON RÉPOND À VOS QUESTIONS

Combien coûte une place d'accueil ?

Les tarifs en crèche varient en fonction des ressources des parents et du nombre d'enfants à charge. Les tarifs horaires pratiqués par les assistantes maternelles sont discutés au moment de la signature du contrat ; l'évolution du complément mode garde (à partir du 1^{er} septembre 2025) versé par la CAF permet un ajustement selon les ressources.

Est-ce possible d'avoir un mode de garde occasionnel ?

Oui. Certains établissements proposent des accueils dits occasionnels, c'est-à-dire à l'heure ou à la demi-journée en fonction des places disponibles.

Je souhaite inscrire mon enfant en crèche municipale ou associative : comment procéder ?

Les places en crèche municipale ou associative sont réservées aux enfants dont les parents résident à Rezé. Les demandes s'effectuent auprès de la Ville sur l'espace citoyens (espace-citoyens.net/reze) ou au Relais petite enfance entre le 1^{er} novembre 2025 et le 1^{er} mars 2026 pour une rentrée en septembre 2026. Elles sont étudiées au printemps, par une commission d'attribution des places, selon différents critères. Les demandes adressées en cours d'année sont placées sur liste complémentaire et étudiées dès qu'une place se libère.

Je souhaite inscrire mon enfant en crèche privée : comment procéder ?

Les demandes sont à effectuer directement auprès des structures. La liste des crèches privées est disponible sur l'espace citoyens (espace-citoyens.net/reze) et auprès du Relais petite enfance.

Je souhaite m'adresser à une assistante maternelle : comment procéder ?

Les assistantes et assistants maternels agréés par le Conseil départemental sont référencés sur les sites du Département (assmat.loire-atlantique.fr) et de la Caisse d'allocations familiales (monenfant.fr).

Elle en parle

Du bonheur chaque jour

« J'exerce le métier d'assistante maternelle depuis huit mois, après une reconversion professionnelle. Mon seul regret : ne pas avoir franchi le cap avant ! C'est du bonheur chaque jour. Je vois les enfants découvrir, s'émerveiller. Je participe à leur construction : c'est très valorisant. Les journées passent vite entre les sorties, les jeux, les activités que je mets en place, les repas, les siestes. Je bénéficie d'une grande liberté et de conditions de travail idéales. Je participe aussi aux activités du Relais petite enfance de la Ville qui me permettent de rencontrer d'autres assistantes maternelles. Je continue à me former car on a toujours plein de choses à apprendre sur les enfants. »



Annabella Dutour
assistante maternelle

Aménagement



Transformation du Château : les habitants ont la parole

Dans le square Rigolo, comme dans le secteur des écoles, habitantes et habitants ont leur mot à dire. Depuis le début de l'année, toutes et tous sont associés au réaménagement des deux espaces dans le cadre du projet de renouvellement urbain du quartier Château.

Après la réhabilitation des immeubles allées de Pontchâteau et de Guérande, l'agrandissement et la rénovation de l'école Château-Sud, l'évolution du city-stade, c'est au tour du square Rigolo d'être transformé. En février dernier, petits et grands ont partagé leurs souhaits pour ce square, et, pour certains, participé à la plantation des arbres : « On veut des jeux, des arbres pour avoir de l'ombre. » Message entendu. Après une cabane en bois construite en 2024 lors d'ateliers participatifs, une balançoire a été ajoutée en juin. Une fête était organisée par le bailleur Atlantique Habitations dans le square Rigolo le 2 juillet. Elle a été l'occasion de présenter aux riverains les premières pistes d'aménagement du lieu et de recueillir leurs réactions. Le projet définitif leur sera présenté cet automne. Un autre espace fait lui aussi l'objet de nombreux échanges : le secteur des écoles à Pauline-Roland. En avril, une trentaine de professionnels (services de la Ville, centre socioculturel, Arpej...) se sont penchés sur le réaménagement du site. En mai, parents d'élèves et enfants ont exprimé leurs souhaits à la sortie de l'école et à travers un questionnaire : « Plus de vert, du mobilier pour se poser, des cheminements piétons améliorés, de la couleur... ». Les besoins ont été identifiés. Habitantes et habitants découvriront le projet final, sur site, cet automne. Les aménagements réalisés dans le square Rigolo et dans le secteur des écoles sont financés dans le cadre du projet de renouvellement urbain piloté par Nantes Métropole, avec le concours de la Ville, et réalisé par l'aménageur Loire Océan Métropole Aménagement (Loma).

+ Toutes les infos : jeparticipe.reze.fr (rubrique Projets)



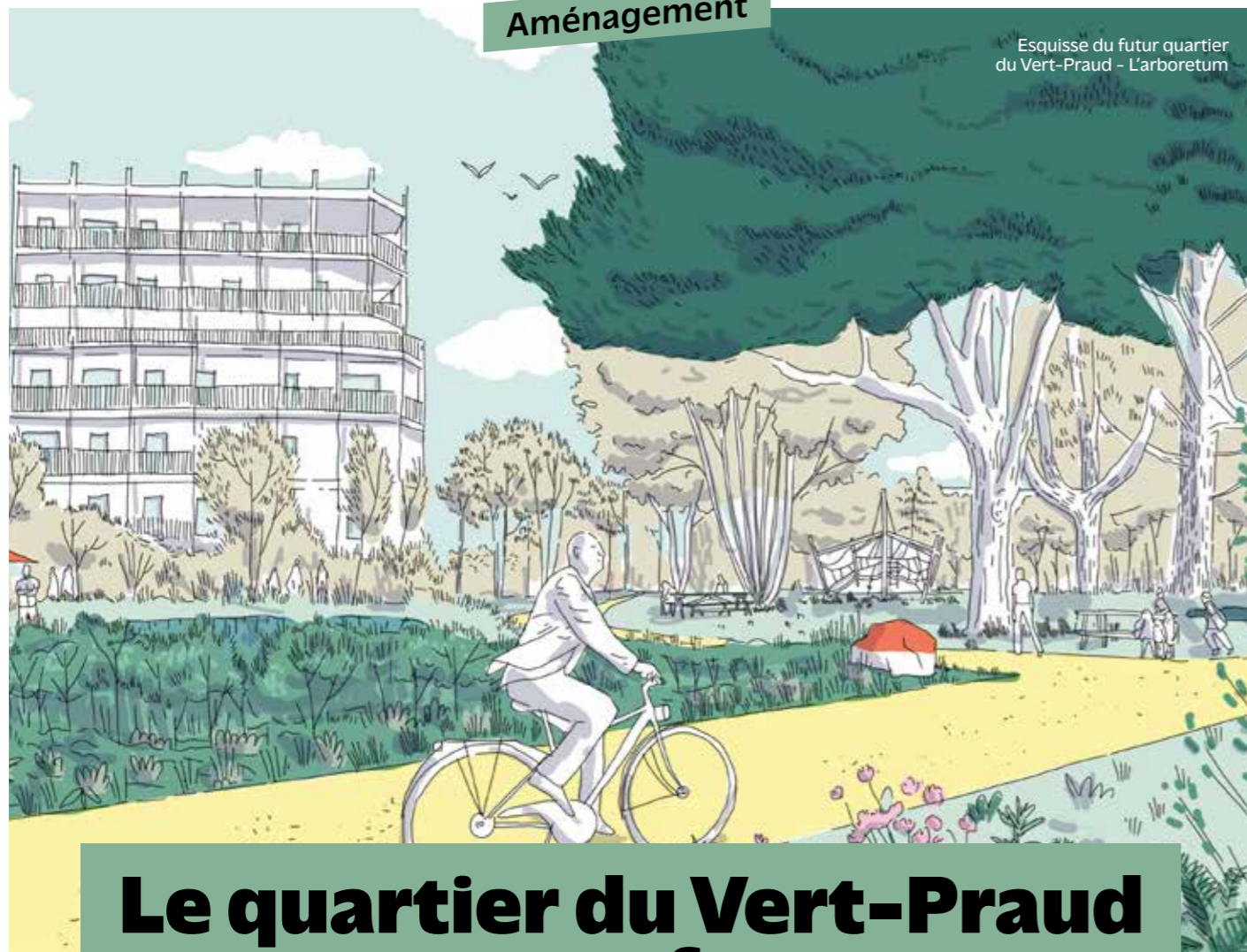
RezéVox part en balade dans le quartier Château en compagnie de Sylvie Leroy et de ses compagnes "Les Fourmis". À travers son témoignage, elle porte la voix d'un collectif de femmes qui s'est donné pour mission de nettoyer et d'embellir leur quartier.



jeparticipe.reze.fr

Découvrez les étapes du projet de transformation du quartier Château sur la plateforme jeparticipe.reze.fr

Aménagement



Esquisse du futur quartier du Vert-Praud - L'arboretum

Le quartier du Vert-Praud se transforme

Au sud de Rezé, dans la ZAC du Vert-Praud, la nature reprend le dessus. Le projet urbain a été revu pour préserver la biodiversité et l'environnement, tout en permettant la construction de logements.

Des zones humides, une pinède, un arboretum, des fourrés, mais aussi une chênaie, des bouleaux. La ZAC du Vert-Praud ne manque pas d'atouts naturels. Une vraie richesse qui sera conservée dans le projet urbain qui va redessiner ce secteur de 15 hectares compris entre le boulevard Jean-Monnet et la rue de la Bauche-Thiraud. Les esquisses des futurs aménagements ont été présentées aux habitantes et habitants le 1^{er} avril dernier, en présence de la Ville, de Nantes Métropole et de l'aménageur Loire Océan Métropole Aménagement.

Projet revisité

Depuis 2012, les riverains sont associés au projet de transformation du quartier qui a conduit à la création, en décembre 2016, d'une zone d'aménagement concerté (ZAC). Des études environnementales plus approfondies réalisées entre 2021 et 2023 ont fait apparaître la présence d'espèces protégées et de zones humides plus importantes. Afin de préserver la richesse environnementale du secteur, la programmation en logements a été réduite de 635 à 350 habitations.

Des logements pour toutes et tous

Il y a un besoin de logements sur le sud de la commune, du fait notamment de la proximité avec la zone d'activités de la Brosse et du marché d'intérêt national. La ZAC du Vert-Praud offrira des solutions d'hébergement aux jeunes ménages, aux familles et aux seniors. Avec des logements en accession libre (50 %), des logements locatifs sociaux (30 %) et des logements en accession abordable (20 %). Autre particularité : la variété dans les constructions pour se fondre dans le paysage existant. Ainsi, maisons individuelles et petits collectifs (de 1 à 3 étages)



Facile à lire

Dans le quartier Ragon, le secteur autour de la rue du Vert-Praud sera transformé. Des logements seront construits. La nature sera protégée. Une aire de jeux et des pistes cyclables seront créées.

seront implantés dans la continuité du village de la Grande-Bauche. Dans la rue du Vert-Praud, les immeubles, pour certains allant jusqu'à six étages, seront à plus de 100 mètres des maisons déjà existantes et profiteront de vues sur les espaces naturels préservés.

Aussi pour les animaux et les végétaux !

Les espaces naturels seront protégés et révélés dans le secteur. Ainsi, 4,7 hectares de zones humides seront préservés, dont une zone de 2,8 hectares qui sera clôturée pour permettre notamment de préserver l'aire de vie de la vipère aspic. Des aménagements seront également réalisés : une nouvelle canopée pour les oiseaux, des nichoirs, un passage pour les hérissons et amphibiens, des gîtes pour les chauves-souris. Plus de 1 500 arbres seront conservés et 260 nouveaux seront plantés pour compenser les 107 arbres abattus. Des noues et ouvrages hydrauliques seront aménagés pour gérer l'écoulement des eaux pluviales et accueillir des essences végétales adaptées au milieu aquatique.

Des espaces publics apaisés

Le nouveau quartier sera traversé par une grande voie dédiée aux piétons et aux vélos, qui reliera les villages du Genétais et de la Grande-Bauche. Elle sera connectée à la vallée de la Jaguère et au reste du quartier Ragon. Les rues du Vert-Praud et de la Bauche-Thiraud deviendront des zones 30 pour apaiser les circulations et offrir des trajets à vélo plus agréables. Au sein des îlots, la vitesse sera limitée à 20 km/h pour faciliter la rencontre entre les piétons, les cyclistes et les automobilistes. Deux parkings silos (260 places) seront aménagés à l'entrée du quartier pour les véhicules des futurs habitants. Ainsi que 70 nouvelles places de stationnement public.

Une vie de quartier recrée

De nouveaux lieux de convivialité seront créés dans le quartier. Des tables de pique-nique, des bancs et une passerelle pour traverser la zone humide seront installés au sein des espaces naturels. Une nouvelle aire de jeux pour les 2-12 ans sera créée dans l'arboretum du manoir. Ces nouveaux espaces seront imaginés en concertation avec les habitants à l'été 2026. Le long de la rue de la Bauche-Thiraud, un bâtiment pouvant accueillir des activités économiques (services et artisanat) est attendu. Sa programmation sera complémentaire à celles proposées dans le secteur d'Océane.

Premiers habitants à partir de 2029

Le chantier est sur les rails. Des travaux préparatoires ont déjà commencé avec la démolition de deux maisons vacantes. Cet automne, un diagnostic archéologique sera réalisé (lire encadré). Au même moment, le projet fera également l'objet d'une enquête publique. Le démarrage des premiers travaux est prévu à l'automne 2026. Les premiers habitants de la ZAC du Vert-Praud devraient y emménager en 2029.



Présentation du projet aux habitantes et habitants en avril dernier.



Esquisse du futur quartier du Vert-Praud - espaces naturels.

© Atelier super8

À savoir

Un diagnostic archéologique à l'automne

La ZAC du Vert-Praud sera fouillée cet automne. Un diagnostic archéologique sera réalisé par les services de Nantes Métropole. Son objectif : déterminer l'éventuelle présence de vestiges archéologiques sur la zone. Si des traces sont mises au jour à la suite du sondage, les équipes réaliseront des relevés pour les caractériser, les dater et déterminer leur emprise. Un travail minutieux que vous pourrez observer sur site à partir du mois d'octobre. Pour les archéologues, les projets d'aménagement comme la ZAC du Vert-Praud sont aussi l'opportunité d'étudier des sites pour retracer l'histoire du territoire.



Lire le journal de projet pour en savoir plus sur la ZAC du Vert-Praud

15
hectares

350
logements

4,7 hectares
de zones humides
préservées

Rapport de citoyens



La collectivité est-elle une administration connectée ?

Chargés d'examiner l'offre de services numériques de la Ville, les membres de l'Observatoire des engagements ont rendu leur avis. Ils font le constat d'une administration numérique mais pas toujours simple d'accès.

« **R**ezé semble engagée dans une modernisation numérique de ses services, avec une attention portée à l'inclusion des publics éloignés du numérique. L'ouverture de la Maison des services illustre cette volonté d'accompagnement. Même si cette ouverture n'apparaissait pas dans le projet de mandat et est à l'initiative de l'État, elle a constitué une opportunité dont a su s'emparer la municipalité. Toutefois, le critère de "simplicité" reste à nuancer. La multiplicité des accès complexifie l'expérience utilisateur (nécessité de créer plusieurs comptes utilisateurs, existence de plusieurs portails pour une même collectivité...). Par ailleurs, aucune démarche d'évaluation du service rendu n'est mise en place, et les choix techniques reposent sur les services internes sans mise en situation réelle et sans retour des usagers. Dans ces conditions, il semble difficile de pouvoir "améliorer la prise en compte des demandes des usagers" si aucun moyen de comparaison entre l'avant et l'après n'est disponible. L'objectif d'améliorer la relation avec les usagers est porté par des investissements visibles (réaménagement de l'accueil, nouveaux outils de gestion des flux, démarches en ligne), mais souffre du même manque d'évaluation. Concernant l'Open Data, le constat est plus sévère : aucune démarche active n'est engagée, le choix semble assumé de privilégier une communication sur le site de la mairie. Cela place Rezé en retrait par rapport aux obligations légales comme beaucoup de collectivités. Ce dernier engagement observé était peut-être celui qui a été le plus facile à étudier ; cependant, le regroupement, dans un même chapitre, de thématiques très différentes (Open Data et cimetières) nous a interpellés. »

La méthode

Pour leur 4^e avis, les membres de l'Observatoire des engagements se sont penchés sur l'objectif : « Développer une offre de services numériques simples et sécurisés visant à améliorer la vie quotidienne des Rezéennes et des Rezéens ». Pour leurs travaux, ils se sont appuyés sur des auditions d'élus et de services. Les membres ont aussi expérimenté l'accès aux services en s'essayant à la réalisation d'un certain nombre de démarches en ligne. Cet engagement s'articulant autour de cinq objectifs. Chacun d'entre eux a été étudié et évalué.



jeparticipe.reze.fr

Lisez l'intégralité de l'avis de l'Observatoire des engagements

Jo Papin,
bénévole à la Maison bleue



Donner un peu de chaleur et d'attention

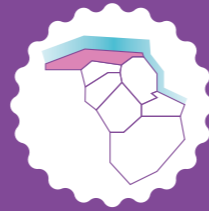
La Maison accueille chaque matin celles et ceux qui ont besoin d'un peu de chaleur et d'attention dans leur vie chaotique. Jo Papin est de ceux qui font vivre le lieu bénévolement.

Au top !

Vous êtes intéressé par ce lieu et son projet ? Venez rencontrer ses habitants. Une visite de l'association est possible les matins entre 9h et 12h.

+ Infos : lamaison-reze.org

Derrière les murs bleus, deux salles à manger, un jardin avec un grand préau et un enclos pour les chiens, et deux bureaux pour les travailleuses sociales présentes chaque jour. Depuis 1997, chaque matin de 9h à 12h, la bien nommée Maison, seul accueil de jour du Sud-Loire, reçoit inconditionnellement et anonymement les personnes ayant besoin d'un moment de pause dans une vie difficile. Jo Papin y assure, avec l'équipe du lieu, une permanence par semaine pour accueillir, servir le petit-déjeuner puis faire le ménage : « On est surtout là pour écouter les personnes, les renseigner si on peut, faire vivre le lieu, pour qu'il soit agréable, convivial, ressourçant. » Ancien éducateur, Jo a ressenti, lorsqu'il a pris sa retraite en 2015, « le besoin d'être socialement utile. Je me suis tourné vers les laissés-pour-compte de notre société de "winners" (ndlr : gagnants). Solidarité, respect, équité, laïcité : les valeurs qui guident le projet associatif de la Maison m'ont séduit. J'ai poussé la porte et... j'y suis toujours ! La structure est petite, familiale. Ici, on considère les gens en tant que personnes, sans les réduire à leurs difficultés. On peut instaurer des liens. Ce dont ils ont besoin, c'est parfois de la banalité du quotidien. Mais nous organisons aussi des animations et des sorties culturelles. La Maison peut être un point d'appui pour repartir, chacun à son rythme, dans un parcours plus actif. »



Bernard, bénévole au Secours populaire à Rezé.

© Pauline THERON - Secours populaire

Le Secours pop' fête ses 80 ans d'actions !

Le 17 octobre, c'est la Journée mondiale du refus de la misère. C'est aussi le jour choisi par le Secours populaire pour fêter ses 80 ans. Un événement placé sous le signe du partage et de la convivialité qui réunira personnes accueillies, bénévoles, écoliers et habitants.

Depuis quatre-vingts ans, le Secours populaire accompagne les personnes en difficulté, en leur proposant une aide alimentaire, matérielle, ou encore des sorties. « À Rezé, cet anniversaire sera célébré vendredi 17 octobre, une journée symbolique pour combattre la misère », annonce Jean-Claude Hauraix, secrétaire général du comité rezéen. Elle commencera par la plantation de 30 arbres sur l'espace Georges-Colder, derrière les locaux du Secours populaire, par une trentaine d'écoliers de Jean-Jaurès, avec l'aide des jardiniers municipaux. « Une première étape, car, d'ici à la fin de l'année, cette mini-forêt comprendra 80 arbres. » De 10h à 18h, une exposition-photos sera ouverte au grand public à la Maison des Isles. « Elle présente 60 portraits de bénévoles, personnes accueillies ou encore partenaires œuvrant dans tout le département », explique Jean-Claude Hauraix. « Après la classe, les écoliers sont invités à venir découvrir l'exposition et partager un goûter. Des vélos à smoothies et jeux en bois seront à disposition. » Durant cette journée, des animations seront également proposées aux personnes accueillies ainsi qu'aux bénévoles. L'antenne de Rezé, ouverte quant à elle depuis quarante-huit ans, fonctionne grâce à l'implication de 56 bénévoles. Plus de 230 familles sont aujourd'hui aidées, soit 720 personnes.

+ Toutes les infos : 02 28 27 76 37,
secourspop.reze@orange.fr, secourspopulaire.fr/44-reze

Salon du livre les 11 et 12 octobre

Le salon du livre de Trentemoult revient les 11 et 12 octobre à la Maison des Isles. Deux jours pour échanger avec une soixantaine d'autrices et d'auteurs et d'éditrices et d'éditeurs, aux univers différents. Mais aussi profiter d'animations concoctées par les deux associations organisatrices, la Maison des utopies magnifiques et les Romanciers nantais. Au programme notamment : un atelier d'écriture et de façonnage de fanzine (revue rédigée par des amateurs passionnés), des impromptus poétiques, ou encore une initiation à la fabrication de papier artisanal. Le salon est en accès libre de 10h à 20h le samedi et de 10h à 18h le dimanche.

+ Toutes les infos :
salondulivredetrentemoult.info

Plein phare sur l'atelier d'auto-réparation vélo !

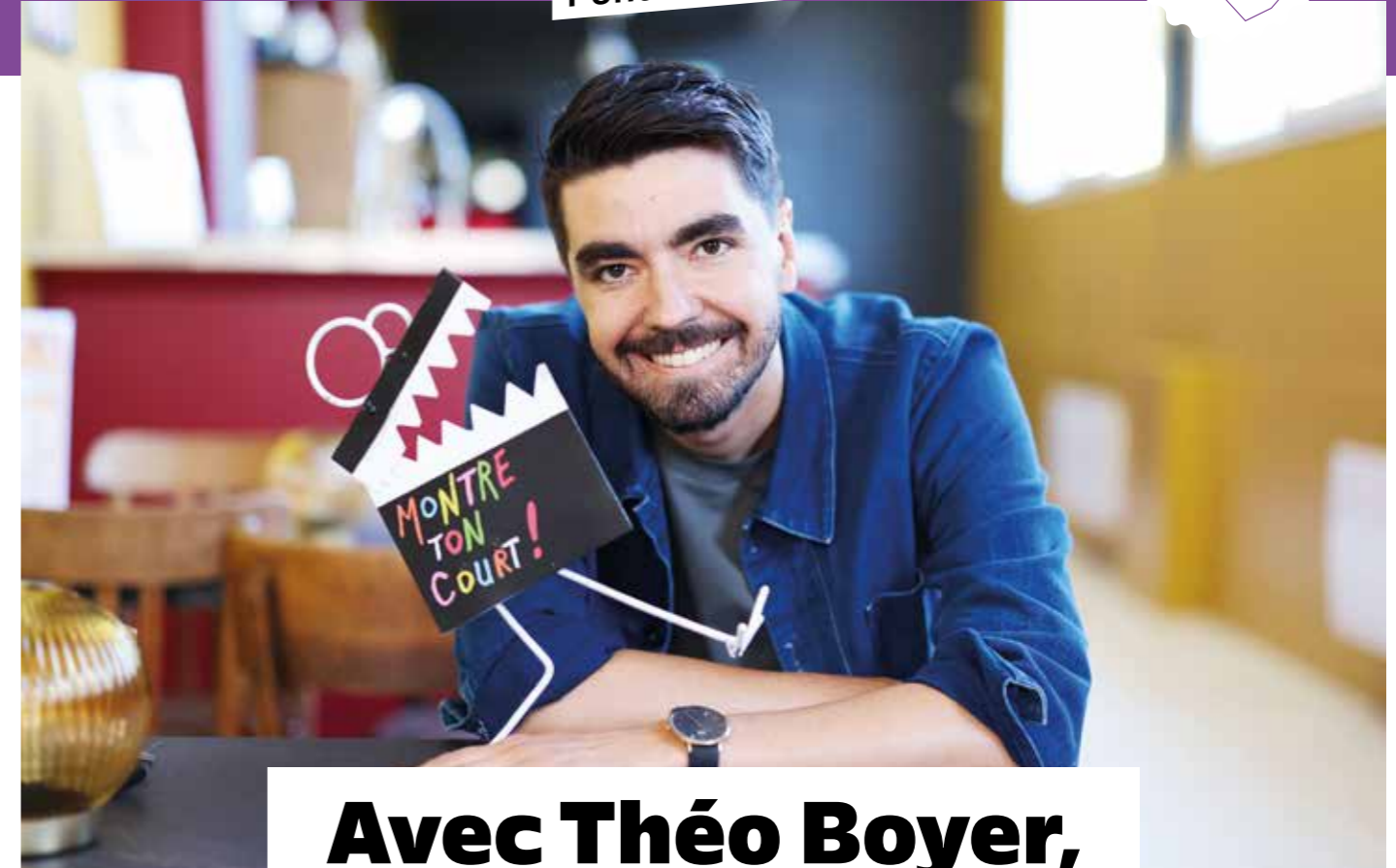
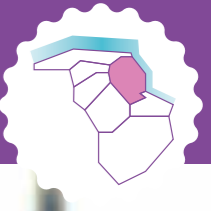


Au centre socioculturel Loire-et-Seil, depuis un an, un collectif de bénévoles aide les habitants à réparer leur vélo eux-mêmes. L'atelier d'auto-réparation est ouvert tous les jeudis de 16h à 19h ainsi qu'un samedi par mois. Pour le faire connaître et présenter son fonctionnement, un temps festif est organisé samedi 11 octobre de 10h à 15h. Vous pourrez y réaliser un contrôle technique de votre vélo, profiter d'animations musicales et théâtrales, ou encore voter pour le nom de l'atelier parmi plusieurs propositions. Cette journée sera aussi l'occasion d'inaugurer l'atelier menuiserie du centre socioculturel. Entrée libre.

+ Toutes les infos : 02 40 84 45 50,
cscloireetseil.over-blog.com

Rencontrez votre élu

Benjamin Gellusseau, samedi 11 octobre, de 11h à 12h, Maison des Isles.



Avec Théo Boyer, le rire court !

Le réalisateur rezéen a remporté trois fois le premier prix du festival Montre ton court ! au cinéma Saint-Paul. Sa recette ? De l'humour et des chutes percutantes.

Et de trois pour Théo Boyer ! Après 2022 et 2024, le réalisateur rezéen a remporté cette année encore le premier prix, décerné par le public, du festival Montre ton court ! organisé par le cinéma Saint-Paul. Son film « Le goût des larmes », plutôt drolatique, a aussi reçu le prix des bénévoles. Comme dans ses deux autres films primés, le ton humoristique de Théo Boyer a fait mouche auprès des spectateurs. « J'ai besoin de me marrer, j'aime aussi les effets de surprise », confie le cinéaste, qui écrit lui-même ses scénarios. Issu du monde du théâtre d'improvisation, il est venu à l'image par le biais de son activité professionnelle. Et a attrapé le virus du court-métrage, bien aidé par la motivation de participer au festival rezéen. « J'aime l'ambiance de Montre ton court ! C'est très convivial, sans esprit de compétition », souligne-t-il. Théo Boyer y a rencontré un autre réalisateur de courts-métrages, Victor Cesca, rezéen depuis peu, lequel est devenu un ami et un collègue. Dans la sphère professionnelle, Théo s'ouvre aujourd'hui à un autre genre : le documentaire. Il réalise en effet, pour le journal « L'Équipe », un film d'une heure sur Raynald Denoueix, l'ancien entraîneur du Football Club de Nantes. L'art de saisir la balle au bond !

Il en parle

Donner envie de passer derrière la caméra

« Avec l'équipe du festival, nous avons créé l'événement Montre ton court ! en 2017 pour faire connaître le cinéma Saint-Paul au-delà du quartier. La production locale de courts-métrages est venue avec le bouche-à-oreille. La soirée de projection et de remise des prix permet de comprendre l'envers du décor d'un film, l'écriture, le travail du son, de l'image, l'inspiration... C'est un moment de partage et d'échanges, qui peut donner envie à des personnes de réaliser des projets personnels ou en groupe. Nous préparons déjà l'édition 2026. Avis aux réalisatrices et réalisateurs amateurs ! »

Aurélien Herbin
 bénévole au cinéma Saint-Paul



Rencontrez votre élu

Laurent Le Breton, samedi 11 octobre, de 10h à 11h, salle Jean-Baptiste-Vigier.



Arc à danse flèche les danses urbaines



L'association Arc à danse fait la promotion des danses urbaines par la pratique, en proposant à la Classerie des cours réguliers et des stages.

Reggaeton, street dance, twerk, girly... De quoi s'agit-il ? De danses urbaines enseignées par Marilyn Renouard pour partager sa passion. Diplômée en architecture, la jeune femme, qui pratiquait la danse depuis toute petite, a découvert le reggaeton il y a une dizaine d'années : « Je suis tombée sous le charme. Peu à peu, la danse a pris de l'ampleur dans ma vie. Je suis devenue professeure en 2018, et c'est vraiment mon métier depuis 2022. » Marilyn crée en 2023 l'association « Arc à danse » qui anime des stages à la Classerie pendant les vacances scolaires et assure à l'année des cours hebdomadaires tous niveaux les jeudis soir : « La séance d'une heure et demie coûte 15€. On peut venir simplement une fois pour essayer. Les cours sont un moment de partage et de convivialité, on est là pour s'amuser. » Si les hommes sont bienvenus, les élèves sont en majorité des femmes de 16 à 50 ans. Depuis cette rentrée, des séances de street dance sont aussi destinées aux enfants dès 6 ans. Maryline donne également des cours particuliers et propose la préparation des enterrements de vie de jeune fille : « Je conçois une chorégraphie pour les participantes, sur la musique de leur choix et dans le style qu'elles préfèrent. »

+ Toutes les infos : arcadanse-44.fr

La Chrysalide, lieu ressources pour parents et enfants

On y vient quand on veut. On peut y rester le temps qu'on veut. Le lieu d'accueil enfants-parents La Chrysalide offre aux 0-3 ans et à leurs parents un espace convivial de partage, de rencontre et de découverte. Les tout-petits peuvent profiter des nombreux jeux à leur disposition. Les adultes peuvent y trouver du soutien auprès de deux accueillants à leur écoute. Situé au sein du centre socioculturel Loire-et-Seil, l'espace est ouvert tous les jeudis entre 9h30 et 11h30 (hors vacances scolaires) et le premier samedi de chaque mois de 10h à 12h (pour les 0-5 ans). Gratuit, sans inscription.

+ Toutes les infos : cscloireetseil.over-blog.com



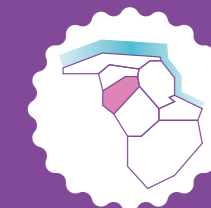
Vacances au Chronographe

Durant les vacances scolaires, Le Chronographe proposera aux enfants des ateliers. Un premier pour les 4-6 ans en lien avec la nouvelle exposition, « Construis ton paysage », les mercredis 22 et 29 octobre à 16h et pour les 7-9 ans les jeudis 23 et 30 octobre à 14h30. Un second atelier autour de l'archéo-anthropologie, pour faire parler les morts, sera aussi organisé pour les 9-12 ans les vendredis 24 et 31 octobre à 14h30, ainsi qu'une visite guidée sur le même thème, dimanches 26 octobre et 2 novembre à 15h (dès 9 ans). Enfin, des visites guidées de l'exposition temporaire seront proposées les 18 et 19 octobre (tout public). Tarifs entrée 1,50€ à 4€, gratuité sur justificatifs. Tarifs ateliers de 2,50€ à 6€. Sur inscription.

+ lechronographe.nantesmetropole.fr

Rencontrez votre élu

Didier Quéraud, mercredi 1^{er} octobre, de 17h à 18h, hôtel de ville.



Les Cavoleau, parmi les derniers « châtelains » rezéens

De 1953 à 1960, la famille Cavoleau a mené à Rezé la vie de château... dans un édifice au confort très sommaire, qui vivait ses dernières années avant démolition.

« **Q**uand on dit qu'on a habité dans le château de Rezé, d'abord les gens ne voient pas ce que ça a d'exceptionnel, ensuite on leur explique et ils ne nous croient pas ! » Et pourtant, Bernard, Thérèse et Marie-Hélène Cavoleau, et leurs parents, ont bel et bien fait partie des derniers occupants de l'édifice bâti au 17^e siècle et démolit en 1960, où les Allemands s'étaient installés pendant la Seconde Guerre mondiale. Après le conflit, la famille Monti récupère son bien en très mauvais état, sans eau, ni chauffage. Une quinzaine de familles confrontées à la crise du logement y sont néanmoins installées, dont les Cavoleau, qui y résident de 1953 à 1960. Le confort est très sommaire : « Deux pièces séparées par une cloison dans l'ancienne cuisine du château : une cuisine-salle à manger et une chambre dortoir. Avec une ampoule au plafond de chaque pièce. La grande cuisinière du château, qui se trouvait dans la chambre, était pleine de souris... On allait chercher l'eau dans le puits derrière, les toilettes étaient à l'extérieur. Pendant l'hiver 54, il y avait du givre au plafond ! Depuis nos fenêtres, on a vu les premiers travaux de terrassement du nouveau quartier, et la construction de la Maison Radieuse, sur le chemin de l'école Sainte-Anne où nous allions. » Mais la cinquantaine d'enfants qui ont vécu là gardent le souvenir de la solidarité, des jeux dans le parc, des rigolades : « On n'avait rien, mais on était heureux ! Lorsque le château a été démolit, les gens pleuraient. »

La bibliothèque de rue recherche des bénévoles

Depuis plusieurs mois, une bibliothèque de rue prend place tous les samedis à 15h30 dans le square Flaubert. Aux manettes : des bénévoles de l'association ATD Quart Monde qui proposent aux enfants s'amuser à proximité de les rejoindre pour lire ensemble, dessiner ou encore jouer aux marionnettes. L'initiative rencontre un grand succès auprès des plus jeunes, heureux qu'on leur lise une histoire. Pour perdurer, la bibliothèque de rue a besoin de nouveaux bénévoles. Les personnes ayant envie de donner un peu de leur temps peuvent contacter l'association.

+ Toutes les infos : 07 68 04 83 44,
✉ nantes.44@atd-quartmonde.org



Accompagnement éducatif : les collégiens ont besoin de vous !

Chaque semaine, des élèves du collège Allende sont accompagnés dans leur scolarité par des bénévoles au centre socioculturel (CSC) Château. Un moment convivial autour d'un goûter pour aider les jeunes à mieux s'organiser et à gagner en autonomie, avec des ateliers thématiques autour de l'alimentation, la citoyenneté, l'environnement... Les habitants ayant envie d'accompagner les collégiens et disponibles les mardis et/ou jeudis de 16h45 à 18h15 peuvent se faire connaître auprès du CSC. Des temps de formation sont proposés aux bénévoles.

+ Toutes les infos : 02 51 70 75 70,
✉ contact@cscchateau.fr

Rencontrez votre élue

Annie Hervouet, mardis 7 et 14 octobre, de 9h30 à 10h30, local des médiateurs (place François-Mitterrand).



Le Champ des possibles cultive le collectif

L'association gère dans la bonne humeur un potager collectif, un poulailler, des ruches, un verger, des moutons en éco-pâturage, qui créent du lien entre ses adhérents mais aussi à l'échelle du quartier.

Certains y promènent leur chien, certains amènent leurs enfants à la « campagne » les mêmes viennent y cueillir quelques fruits et apporter leurs biodéchets au compost du jardin, ou simplement discuter. Le potager de 300 m² géré par l'association le Champ des possibles fait un peu office de place du village au sein d'un écrin de verdure et de biodiversité bien plus vaste mais peu visible des rues environnantes (des Champs-Renaudins, Gilbert-Charron, Georges-Berthomé, Augustin-Mouillé et Germaine-Tillion). Il y règne une belle énergie tous les samedis matin autour d'une dizaine de jardinières et jardiniers qui chacune, chacun apporte son expérience, ses envies, ses capacités physiques. « L'idée est de travailler ensemble. On privilégie les cultures faciles, qui poussent bien dans ce sol : courgettes, tomates, petits pois, haricots verts, divers choux, pommes de terre... », observe Olivier Trocherie, référent du groupe jardin. L'association, qui a signé une convention avec la mairie pour l'occupation de lieux, s'occupe également de deux ruches, d'un verger, de deux moutons noirs d'Ouessant sur une parcelle en éco-pâturage, et d'un poulailler. Au printemps, les poulettes ont été décimées par des fouines. Il est prévu d'en accueillir d'autres dans un espace sécurisé la nuit. Afin de se faire connaître et de créer du lien sur le quartier, le Champ des possibles propose tout au long de l'année des moments collectifs ouverts à toutes et tous : tonte des moutons, ramassage des déchets pour le World Clean up Day, fauchage... et prépare la relève : l'école Château-Sud est adhérente et fait régulièrement prendre le vert à ses élèves. Parce que les petits bonheurs, ça se partage !

Contact : associationlechampdespossibles@gmail.com

Elle en parle

Un lieu de ressourcement

« Je vis en appartement, je travaille sur un ordinateur toute la journée. Le jardin collectif est pour moi un lieu de ressourcement, qui me rapproche de la nature et de la vraie vie, ancrée dans le sol. On y voit plein d'animaux différents suivant les heures, des oiseaux. J'adore récolter des graines, planter ou semer des fleurs, comme des tournesols cette année. C'est le vivant qui m'anime, j'essaie de le transmettre à ma fille Marion.

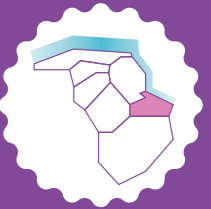
Le jardin, c'est aussi du lien social, de belles rencontres avec des riverains. »

Julie Lollivier
jardinière au Champ
des possibles



Rencontrez votre élu

Roland Bouyer, samedi 18 octobre, de 10h30 à 11h30, centre André-Coutant.



La Sèvre, je l'aime à courir !



Les bords de la rivière voient affluer de plus en plus de joggeuses et joggeurs, du dimanche et plus si affinités.

L'automne pointe le bout de son nez, avec lui la grisaille et l'humidité. Et si l'on ramenait un peu de soleil en sortant ses chaussures de course ? Même si elles sont un peu poussiéreuses, une petite sortie de deux kilomètres pour se remettre en forme, ce n'est pas la mer (ou la Sèvre !) à boire. Vous ne savez pas où aller ? On a le spot. Deux kilomètres, c'est exactement la distance de la boucle entre le parking de la Barbonnerie et le parc de la Morinière. À l'aller, nous vous proposons de longer la Sèvre, et de passer par des chemins au retour. Ou l'inverse. C'est la même distance, on a vérifié ! Le terrain est plat et peu accidenté, on peut lever la tête pour contempler le paysage et la vie de cet espace naturel en ville. Courir ici, c'est d'abord respirer la Sèvre, ses reflets sous les différentes lumières et couleurs de la journée, son débit serein, c'est saluer les pêcheurs qui, parfois, occupent ses pontons. C'est aussi longer les prairies humides et ses paisibles « habitants » (les vaches Highlands et aurochs, l'âne Titane), puis la grande plaine du Chêne-Gala, les buts de foot, les jeux pour enfants. C'est regarder la vie qui court elle aussi, les enfants qui s'amuse après l'école, les promeneurs, les chiens, les groupes qui pique-niquent en se croyant encore au printemps. Les sportifs plus téméraires peuvent même enchaîner de petites côtes dans le parc de la Morinière. Celles et ceux à qui cette mise en jambes n'aurait pas suffi voudront pousser plus loin. Côté Rezé, en prenant le quai Léon Sécher ? Sur la rive nantaise, pour retourner vers Pirmil ? Ou, pour celles et ceux qui veulent partir au long cours, rejoindre Vertou et le vignoble ? Quelle que soit l'option, en longeant la Sèvre, vous ne vous perdrez pas !

Il en parle

Vous pouvez me saluer !

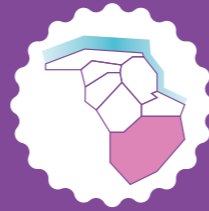
« Je voudrais rassurer celles et ceux (oui, je connais l'écriture inclusive !) qui se sont inquiétés de mon absence. J'ai subi une petite opération au printemps. Depuis je vais mieux, je suis entre de bonnes mains municipales. Avant de refaire ma vie sur les prairies de Sèvre, j'ai été abandonné, en mauvais état. On m'a donné le nom de Titane, comme le métal, car je suis dur au mal. Je vis au milieu des vaches et, en toute modestie, je suis un peu la coqueluche, des enfants surtout. Pas besoin de s'arrêter pour me donner à manger, j'ai tout ce qu'il me faut ! Mais vous pouvez me saluer ! »

Titane, âne



Rencontrez votre élu

Jean-Louis Gaglione, samedi 4 octobre, de 10h45 à 11h45, salle de la Noëlle.



Le secteur de la Robinière sera réaménagé



Les riverains du quartier et les utilisateurs du stade de la Robinière ont découvert le projet de sécurisation des déplacements piétons et vélos lors d'une réunion publique en juin dernier.

Quarante-cinq riverains et représentants de clubs sportifs ont assisté le 18 juin à une réunion publique de présentation des intentions de réaménagement des rues des Ajoncs et de la Robinière, prévu par la Ville et Nantes Métropole. La situation actuelle – des véhicules motorisés roulant trop vite, l'absence de trottoirs et d'aménagements cyclables – n'est pas satisfaisante pour les piétons et les cyclistes. L'objectif est de favoriser et de sécuriser les mobilités piétonnes et cyclables, de mieux desservir l'équipement sportif et le centre de loisirs de la Robinière. Selon une étude réalisée par Nantes Métropole, le nombre moyen de véhicules passant par les rues des Ajoncs et de la Robinière tourne autour de 2 600 par jour, avec une pointe à 3 000 le mercredi en lien avec l'utilisation du stade. En outre, les infractions à la vitesse autorisée y sont fréquentes. Par ailleurs, les arrêts de bus desservant le secteur sont peu accessibles. L'enjeu principal du projet est de permettre à un enfant de 10 ans d'aller et venir, par ses propres moyens, vers et depuis le stade en toute sécurité. Le projet prévoit de réaffecter des emprises aux piétons et aux mobilités actives sur 900 mètres linéaires, tout en favorisant la biodiversité. Il sera affiné lors d'un diagnostic en marchant mercredi 15 octobre avec des habitantes et habitants et des utilisateurs du stade, invités à partager leurs attentes et leurs besoins. Le démarrage des travaux est prévu pour la fin 2026 pour un coût global du projet de 1 million d'euros TTC.

Il en parle

Une opération nécessaire

« Nous sommes très attentifs à cette opération et j'étais présent à la réunion du 18 juin. Il est nécessaire de sécuriser le site. L'accès est dangereux pour nos jeunes sportifs, surtout l'hiver où ils sont moins visibles quand ils vont ou quittent leur entraînement en soirée. Beaucoup viennent en bus. Or, la distance à faire jusqu'au stade est importante et non sécurisée. Nous souhaitons que le projet englobe l'accessibilité des transports en commun, la fréquence des bus et la sécurisation des arrêts. »

Frédéric Faissolle
président du
Football Club Rezé



Rencontrez votre élue

Anaïs Gallais, samedi 4 octobre, de 11h à 12h, centre socioculturel Ragon.

Funéraire



Organiser des obsèques civiles

Lorsque vient l'heure des adieux, la Ville met deux salles à la disposition des familles pour accueillir les cérémonies d'obsèques civiles.

Les proches des personnes qui ne souhaitent pas de cérémonie religieuse lors de leurs obsèques peuvent organiser, avec ou sans l'aide d'un opérateur de pompes funèbres, une cérémonie civile dans l'une des deux salles mises à disposition par la Ville : la salle de la Classerie et celle des cérémonies, dans l'hôtel de ville.

Il est possible de recourir à ce service

- si la personne défunte était domiciliée à Rezé ;
- si le corps du défunt (ou l'urne funéraire) doit être inhumé dans l'un des trois cimetières rezéens, ou ses cendres y être dispersées, même si la personne défunte n'est pas domiciliée à Rezé.

Conditions

- la salle peut être réservée, hors jours fériés, du lundi au vendredi entre 9h et 12h ou entre 14h et 16h pour une durée maximum de 1h30, moyennant une redevance de 20€ ;
- les demandes doivent être déposées au minimum 24 heures avant la cérémonie, et la mise à disposition dépendra de la disponibilité de la salle et de ses abords. La salle de la Classerie permet d'accueillir un temps de retrouvailles après l'inhumation ou la crémation. La salle des cérémonies n'offre pas cette possibilité, mais d'autres salles peuvent être mises à disposition pour ce temps de convivialité.

Pour réserver une salle :
02 40 84 42 02 ou funeraire@mairie-reze.fr

+ Infos : cimetiere.gescime.com/reze-cimetiere-44400

À paraître

Un guide d'aide en cas de décès

Quel opérateur de pompes funèbres ? Quel cercueil ? Enterrement ou crémation ? Ces questions peuvent prendre au dépourvu lorsque survient la mort d'un proche. La Ville de Rezé a conçu, avec l'aide du comité funéraire rezéen « Vivre la mort autrement », un guide d'information et de conseils qui sera disponible d'ici à la fin de l'année : pour aider à anticiper lorsqu'on est en vie, et à faire face lorsqu'on est confronté à un décès.

À savoir

Toussaint : services dans les cimetières

Pour favoriser le recueillement à la Toussaint, la circulation des véhicules sera interdite dans les trois cimetières du jeudi 30 octobre au samedi 1^{er} novembre (sauf convois funéraires). À la Classerie, des chariots seront mis à disposition pour transporter les fleurs et jardinières (prévoir une pièce de 2 €). Les visiteurs ayant des difficultés à se déplacer pourront utiliser des véhicules électriques conduits par des chauffeurs de l'association Oser Forêt Vivante. Ces services seront accessibles gratuitement le 31 octobre et le 1^{er} novembre de 9h à 17h.

Rappel : les trois cimetières sont ouverts tous les jours, de 8h à 18h du 1^{er} octobre au 31 mars et de 8h à 19h du 1^{er} avril au 30 septembre.

+ Infos : reze.fr



L'hôtel de ville avec en perspective la Maison Radieuse.

Les mairies de Rezé : du nomadisme au post-modernisme

La municipalité rezéenne, d'abord nomade, a élu domicile en 1859 place Jean-Baptiste-Daviais dans des bâtiments différents. Puis, elle s'est installée dans le nouvel édifice inauguré en 1989, dont l'accueil vient de faire l'objet d'une complète restructuration.

Instaurée en mars 1790, lors de la Révolution française, la première municipalité rezéenne s'installe, faute de moyens, au domicile de Louis-Michel Dupré-Villaine, curé de la paroisse et premier maire de la ville. En ces temps troublés, son siège déménage de nombreuses fois dans et hors de Rezé. En 1804, elle s'enracine dans le bourg en y louant une maison. Ce n'est qu'en 1838 qu'est construite la première mairie de Rezé, œuvre de l'architecte Guillemet, à l'emplacement de l'actuel groupe scolaire Yvonne-et-Alexandre-Plancher, rue Georges-Grille.

1858 : première mairie place... de la Mairie

Pour permettre l'agrandissement de l'école voisine, la mairie déménage dans le nouvel hôtel de ville achevé



En 1894, une nouvelle mairie est construite (carte postale, éditeur Artaud-Nozais, Nantes, 1909.)

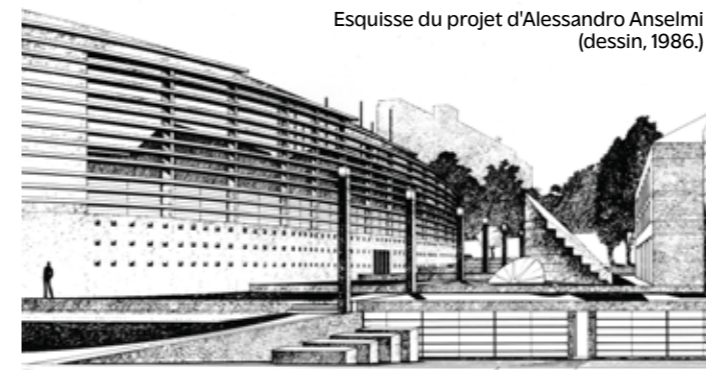
de construire en 1858 sur l'espace libéré par l'ancien cimetière (au niveau de l'actuelle place Daviais), à proximité de l'église Saint-Pierre, elle-même déconstruite et rebâtie à la perpendiculaire de son premier emplacement. La place devient alors... celle de la Mairie.

Fin 19^e, l'hôtel qui deviendra « Grignon-Dumoulin »

À la fin du 19^e siècle, le développement de la ville incite les édiles à se doter d'un bâtiment plus imposant et à détruire le précédent, atteint de vétusté. La décision est votée en 1894, sous le mandat de Georges Grignon-Dumoulin. La conception est confiée à l'architecte Bassy, le bâtiment est inauguré l'année suivante. Il comporte quatre bureaux au premier niveau, deux à l'étage, et une grande salle pour les réunions du conseil municipal.

En 1986, la décision est prise : une nouvelle mairie sera construite

Mais l'édifice n'est pas taillé pour faire face à la très importante évolution démographique de Rezé durant le 20^e siècle : la population passe de 8 000 à 28 000 habitants en moins de soixante ans. Malgré l'ajout d'annexes et d'extensions dans les années 1960, le projet de construction d'un nouvel hôtel de ville dans le nouveau quartier du Château est évoqué, mais finalement abandonné. En 1986, la décision est prise de maintenir l'hôtel de ville dans le bourg pour y préserver l'activité



Esquisse du projet d'Alessandro Anselmi (dessin, 1986.)

et par attachement des Rezéennes et Rezéens à cette histoire. Une nouvelle mairie sera donc installée juste en face de l'ancienne (Grignon-Dumoulin), à l'emplacement notamment de l'ancienne école. « Le coût de fonctionnement de services dispersés était important, une nouvelle construction sera rentable pour Rezé », argumente à l'époque Jacques Floch, maire de Rezé.

Première réalisation en France de l'architecte Alessandro Anselmi

Pas moins de 64 cabinets répondent au concours d'architecture. Le projet d'Alessandro Anselmi est lauréat. Cet architecte romain est alors peu connu hors d'Italie où il s'est illustré par des projets marqués par le post-modernisme. L'hôtel de ville de Rezé est sa première réalisation en France. Elle répond à un cahier des charges précis : intégration dans un espace restreint dans le respect des volumes environnants ; réemploi des bâtiments existants (deux édifices annexes le long de la rue Jean-Louis sont enveloppés dans le nouveau bâtiment, et l'ancienne école, conservée, est reliée à la nouvelle construction par l'entrée en contrebas de la rue où se trouve l'accueil de la mairie) ; mise en valeur de la perspective sur la Maison Radieuse. En écho à Le Corbusier, Anselmi opte pour un béton brut et omniprésent.

Inauguration de l'hôtel de ville en 1989.



Inauguration le 14 juillet 1989

Les fouilles archéologiques réalisées en 1986-1987 sur le site mettent au jour de nombreux vestiges de diverses époques, mais notamment du 1^{er} siècle. La construction de l'actuel hôtel de ville démarre en septembre 1987. La nouvelle mairie est inaugurée le 14 juillet 1989, jour du bicentenaire de la prise de la Bastille. L'hôtel Grignon-Dumoulin est alors baptisé du nom du maire qui en avait décidé la construction. Il abrite toujours des services municipaux.

2025 : un accueil revisité

Dernière modification en date : la transformation de l'accueil de la mairie, récemment rouvert après plusieurs mois de travaux. L'espace a été entièrement repensé pour améliorer l'accueil et l'accessibilité du public, simplifier et adapter les démarches pour faciliter le parcours des usagers, et proposer une nouvelle organisation répondant aux besoins des citoyens et aux attentes des agents municipaux pour améliorer leurs conditions de travail.

En savoir + : patrimoine-archives.reze.fr (page Hôtel de ville)

Il raconte



Une mairie, c'est le centre du pouvoir du peuple

« J'ai essayé de donner une image urbaine au centre-ville de Rezé, dans le sens de réussir à coordonner un espace très fragmenté de petites maisons en essayant de poser un rapport entre la place Jean-Baptiste-Daviais, centre historique de la ville de Rezé, avec l'unité d'habitation Le Corbusier. La clé du projet est l'espace vide entre le nouveau bâtiment et le bâtiment existant. Mon intention architecturale était d'y créer un passage vide, un jardin. Le rapport avec la Loire naît à partir de la rue qui est devant l'église, à partir de laquelle j'ai tracé l'axe de mon bâtiment. Pour moi, un hôtel de ville représente l'espace de la collectivité. Je crois qu'il reste toujours la symbolique de la Révolution française. Une mairie, c'est le centre du pouvoir du peuple. C'est l'image symbolique d'une grande conquête politique et civile. »

Alessandro Anselmi (1934-2013)
Propos extraits de la vidéo à découvrir sur patrimoine-archives.reze.fr (page Hôtel de ville)

Si on sortait ?

Voici une sélection d'événements que nous vous proposons. De nombreux rendez-vous sont à découvrir sur reze.fr

Le coup de cœur !

La Nuit de l'horreur : 3^e édition

Cinéma

Le 18 octobre prochain, ça va saigner et crier au cinéma Saint-Paul ! La Nuit de l'horreur revient pour une 3^e édition, consacrée aux « slasher movies », des films où un tueur en série psychopathe s'en prend généralement à des groupes de jeunes. Personnes sensibles s'abstenir car il y aura des lames brandies dans l'obscurité, des meurtriers masqués et des face-à-face sanglants. Trois films seront projetés durant la soirée : « Profondo Rosso » de Dario Argento (1975), « A nightmare on Elm Street » alias « Les griffes de la nuit » de Wes Craven (1984) et « X » de Ti West (2022). Les portes ouvriront dès 19h avec de quoi se restaurer car la nuit va être longue et agitée ! La séance débutera à 20h30 par un court-métrage d'horreur pour se mettre dans l'ambiance. Boissons chaudes toute la soirée et petit-déjeuner au petit matin seront offerts pour vous remettre de vos émotions. Prêt à frissonner jusqu'à 5h ?

Tarif 6€ (un film), 15€ (trois films), 10€ (trois films pour les 16-25 ans).

+ Toutes les infos et réservation : nuitdelhorreur.cinemastpaul.fr

Musique

• Samedi 11 octobre 11h Espace Diderot Café musique

Le Café musique, c'est le rendez-vous curieux et convivial de l'Espace Diderot pour bien commencer le week-end. Spectacle, karaoké, rencontre, découverte d'un genre ou blind-test : il est l'occasion de célébrer les musiques sous toutes leurs formes. Pour ce premier Café musique de la saison, deux professeurs de l'école municipale de musique et de danse de La Balinière invitent le public à une expérience collective : créer un morceau joué à la flûte à bec en une seule session. Ressortez vos flûtes de vos placards, et sans connaissance particulière, rejoignez le groupe pour créer un set exceptionnel ! Réservé aux adultes.

+ Entrée libre, mediatheque.reze.fr

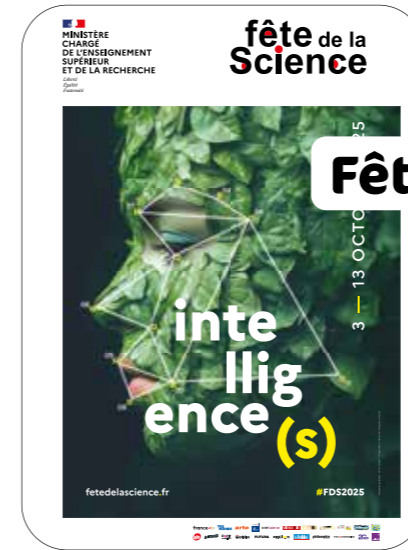


Théâtre

• Samedi 11 octobre 20h30 Théâtre municipal Dorian

Pour la première représentation de « Dorian » en France, le Théâtre du Héron a choisi Rezé ! Adaptée du roman « Le Portrait de Dorian Gray » d'Oscar Wilde, la pièce rend hommage à la culture queer, d'hier, d'aujourd'hui et de demain. Au cœur du récit : la trajectoire de deux hommes victoriens, Oscar et Dorian. Des personnages de cabaret, de soap opera, de tragédies shakespeariennes. Il y aura du glamour, du grotesque, du camp. Cette version du mythe de Dorian Gray, écrite par Phoebe Eclair-Powell et Owen Horsley, esquisse les contours lumineux d'une utopie au présent. Avec Océan, Amadou Sall et Gaspard Legendre. Réservé aux ados et adultes.

+ Tarif 15€, theatreduheron.fr



Archéologie

Fête de la science

Les 4 et 5 octobre, le Chronographe célébrera la science. Une bonne occasion de découvrir ou redécouvrir gratuitement le musée archéologique métropolitain, rouvert depuis le 20 septembre après un an de travaux d'amélioration. Des animations seront proposées au public durant la Fête de la science : des ateliers sur l'archéo-botanique (samedi de 14h à 18h) et un quiz autour de la fresque du climat (dimanche de 14h à 18h). Samedi 4 octobre, l'équipe de médiation du Chronographe sera présente au musée Dobrée à Nantes pour animer des ateliers archéo-anthropologiques intitulés « Faire parler les morts ». Les 11 et 12 octobre, le Chronographe vous invite à poursuivre la Fête de la science sur le village de l'Accoord, installé 12, rue Armand-Brossard à Nantes. Les médiateurs y animeront des ateliers sur les métiers de l'archéologie.

Du 4 au 12 octobre. Gratuit.

+ 02 52 10 83 20, lechronographe.nantesmetropole.fr

Musique

• Mercredi 15 octobre 20h La Barakason The Ex / Binidu

Pionnier des cinquante dernières années, The Ex défie les genres en explorant un univers unique mêlant punk, free-jazz, musiques éthiopienne et orientale. Précurseur du post-punk et maître de l'éthique « Do It Yourself », le groupe incarne un esprit de liberté où tout semble possible. Après plus de 2 000 concerts dans 45 pays, The Ex débarquent à Rezé avec, sous le bras, leur dernier album paru en avril 2025. À découvrir en première partie : Binidu (indie math-rock), un groupe qui sait s'y prendre avec les questions de rythmes, de mouvements et d'exploration des sens.

+ Tarif 8€ à 18€, tarif solidarité 1€ ou 2€, lasoufflerie.org



Théâtre

• Jeudi 16 octobre 20h30 Scopéli 1336 (parole de Fralibs)

Sous forme de témoignages, Philippe Durand, seul en scène et sans décor superflu, prête sa voix pour raconter une épopée humaine, celle du combat des ouvrières et ouvriers de l'usine Fralib face à Unilever. Durant 1 336 jours, ces travailleuses et travailleurs, sur le point de se faire licencier, se sont organisés pour défendre leurs droits et la démocratie. Une représentation poignante dans laquelle Philippe Durand partage le courage de ces femmes et de ces hommes, leurs doutes, mais aussi la force indéfectible de faire solidarité. Le seul en scène sera suivi d'un échange. Dès 15 ans.

+ Tarif 12€, lasoufflerie.org



© Pauline Le Goff

Cinéma

Bon anniversaire Ciné relax !

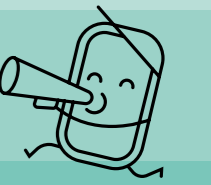
Dimanche 12 octobre, le cinéma Saint-Paul fêtera les cinq ans de ses rendez-vous Ciné relax et les vingt ans de l'association nationale Culture relax. Des séances de cinéma accessibles à tous les spectateurs, qu'ils soient en situation de handicap ou non, adaptées pour que chacune, chacun s'y sente bien (lumière qui s'éteint doucement, son abaissé...) avec des bénévoles à l'écoute des besoins particuliers. Pour célébrer cet anniversaire, le cinéma Saint-Paul projettera le documentaire « Au-delà du regard, oser le désert » de Luc Maréchaux (2018), qui retrace l'expérience et l'émotion d'un groupe d'adolescents voyants, non-voyants et malvoyants. Le public sera invité à se couvrir les yeux pour suivre la séance commentée en audiodescription. Un goûter sera offert après ce voyage sensoriel !

Dimanche 12 octobre à 15h au cinéma Saint-Paul. Tarif 3€.

+ cinerelax.cinemastpaul.fr



L'agenda complet sur : reze.fr/agenda



Cette double page est dédiée à l'expression des groupes politiques représentés au conseil municipal.

Groupes de la majorité

■ Rezé Citoyenne ■

■ Rezé à Gauche Toute ! ■

Dans le cadre de la période préélectorale, les groupes de la majorité (Rézé Citoyenne et Rézé à Gauche toute) du conseil municipal ont choisi, d'un commun accord, de ne plus s'exprimer dans ces pages, en raison des contraintes imposées à la communication politique dans les six mois qui précèdent les élections. Cette décision « de ne pas insérer des éléments de débat électoral dans la communication de l'institution communale » est effective à compter du 1^{er} septembre 2025 jusqu'aux élections municipales en mars 2026.

Groupes de la minorité

■ Bien vivre à Rezé ■

Contre la récession : la décroissance !

Notre niveau de vie repose sur l'exploitation des richesses accumulées par la Terre durant des millions d'années : pétrole, gaz, charbon, minerais... Nous consommons ces ressources bien plus vite qu'elles ne peuvent se régénérer. À ce rythme, nous nous rapprochons du moment où il ne restera plus assez de matières premières et d'énergie pour maintenir notre mode de vie. Ce jour-là, l'économie ne sera plus en mesure de fonctionner. La récession ne sera plus une crise passagère, mais une réalité durable, faute de ressources pour satisfaire nos besoins essentiels. Plus nous attendons pour changer, moins nous aurons de moyens pour agir. C'est maintenant qu'il faut repenser

nos habitudes et sortir du cercle vicieux de la surconsommation. Nous travaillons de plus en plus pour acquérir des objets qui promettent de nous simplifier la vie. En réalité, ils nous enferment dans un cycle où le temps gagné sert surtout à produire et consommer davantage. Ce modèle ne nous rend pas plus heureux : il nous épuise, tout en détruisant la planète dont dépend notre survie. Rompre avec cette logique suppose de réduire nos achats inutiles, de privilégier la réparabilité, de refuser l'influence de la publicité, de partager et mutualiser les biens essentiels. C'est aussi réinvestir du temps auprès de nos proches, valoriser les liens sociaux et reprendre le contrôle de nos vies.

La richesse véritable ne se mesure pas en biens accumulés mais en qualité de vie, en santé, en solidarité et en liberté retrouvée.

Une croissance infinie dans un monde fini est une impossibilité. La véritable prospérité consiste à rechercher l'équilibre entre ce dont nous disposons et ce dont nous avons réellement besoin.

Agir aujourd'hui, c'est construire une économie capable de durer et redonner du sens à nos choix collectifs.

François Nicolas ✉ francois.nicolas@mairie-reze.fr,
Loïc Simonet ✉ loic.simonet@mairie-reze.fr et **Nadine Bihan** ✉ nadine.bihan@mairie-reze.fr
bienvivreareze.home.blog

■ Rezé ville de projets ■

Dans le cadre de la période préélectorale, les groupes de la majorité (Rézé Citoyenne et Rézé à Gauche toute) du conseil municipal ont choisi, d'un commun accord, de ne plus s'exprimer dans ces pages, en raison des contraintes imposées à la communication politique dans les six mois qui précèdent les élections. Cette décision « de ne pas insérer des éléments de débat électoral dans la communication de l'institution communale » est effective à compter du 1^{er} septembre 2025 jusqu'aux élections municipales en mars 2026.

Qu'est-ce que la taxe foncière ?

Seules les personnes qui sont propriétaires au 1^{er} janvier d'un bien immobilier (maison, appartement, parking, terrain...) paient cet impôt local prélevé en octobre. Perçu par les collectivités locales (villes, départements, métropoles...), il contribue à financer les services publics (entretien des routes, des écoles, des parcs...).

Comment la taxe foncière est-elle calculée ? Son calcul repose principalement sur deux éléments : la valeur locative cadastrale (c'est-à-dire sur le niveau de loyer annuel théorique que la propriété concernée pourrait produire si elle était louée), déterminée par l'administration fiscale, qui peut être actualisée chaque année en fonction d'un coefficient fixé par l'État ; et les taux d'imposition, votés chaque année par les collectivités.

Des exonérations sont possibles selon les conditions de ressources, pour les personnes bénéficiant de l'allocation aux adultes handicapés (AAH), l'allocation supplémentaire d'invalidité (Asi) ou l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa), pour les logements neufs (2 ans).

+ Infos : economie.gouv.fr

Donner du temps aux seniors isolés

Vous avez du temps libre et vous souhaitez vous rendre utile ? Intégrez une équipe de bénévoles qui intervient dans le quartier prioritaire du Château, auprès des personnes âgées isolées, dans le cadre du projet Trait d'union. Vous participerez à créer du lien social au cœur du quartier en allant à leur rencontre, en leur apportant des plaisirs simples, des moments conviviaux (animations de temps collectifs et de partage : jeux, goûter...). Ce dispositif est porté par l'association des Petits Frères des pauvres et l'AFEV.

+ Infos : **02 40 68 96 96**,
accueil.regionouest@petitsfreresdespauvres.fr

Après-midi festif pour les seniors : il est encore temps de s'inscrire !

Les 9, 10 et 11 décembre prochain, la Ville organise un temps festif pour les seniors au cours duquel elles et ils pourront participer à un goûter avec animation musicale. Ce rendez-vous, gratuit, est ouvert aux Rezéennes et Rezéens âgés de plus de 70 ans. Les habitants qui n'y ont jamais participé peuvent s'y inscrire à tout moment sur le site web de la Ville (avant le 17 octobre) ou en se rendant à l'accueil de l'hôtel de ville ou au centre André-Coutant muni de leur pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Les habitués recevront une invitation.

+ Infos : reze.fr (Mes démarches)

Les Ehpad ouvrent leurs portes

Vous souhaitez en savoir plus sur le fonctionnement des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), rencontrer les professionnels qui y travaillent ? En octobre, les sept établissements présents à Rezé ouvrent leurs portes : Les Jardins du Vert-Praud (jeudi 9 octobre, de 14h30 à 17h), Le Clos de l'Île-Macé (vendredi 10 octobre, de 14h à 17h), Mauperthuis (mardi 14 octobre, départ de la visite à 15h), Saint-Paul (mercredi 15 octobre, départ des visites à 14h/15h/16h et 17h), La Houssais (jeudi 16 octobre, départ des visites à 14h/15h/16h et 17h), Les Bords de Sèvre (mardi 21 octobre, départ des visites à 14h/15h/16h et 17h), Alexandre-Plancher (mercredi 22 octobre, départ de la visite à 15h).

+ Infos : **02 51 72 71 20**

État civil

Naissances

Du 26 mai au 22 juillet 2025 : Mohamed-Akram Antari ; Ela Arikan ; Idlan Soule ; Félix Besseau Roi ; Gabrielle Guichard ; Timéo Razafindrakoto ; Garance Malenfant ; Harper Moyamy ; Diane Ngome Ebongue ; Augustine Dubois ; Mila Sourisseau ; Aria Thoumoux ; Aïcha Dia ; Alix Lécuyer ; Nils chatellier Kus ; Loup Farez Véron ; Lily Thiébaud Chelef ; Aliénor Blaise ; Charlie Roulaud ; Tom Robert ; Oscar Millau Labbé ; Célian Mallet ; Anouk Janeau Beaunée, Lila Le Bras ; Kiame Nsingui ; Mayra Ahmed Soulé.

Du 23 juillet au 17 août 2025 : Yassin Osman Saleh ; Raphaël et Matisse Selliez-Vandernotte ; Léopold Spano ; Victor Robin Gadaud ; Cléo Monvillers Donval ; Marceau Tellier ; Céleste Cardon Vaucard ; Colin Loirat ; Lina En-Nif ; Clarisse Amegandji ; Isaac Templier ; Esaïe Scelles Loubissa ; Pio Chaumette Pichaud ; Isaac Carros

Hanet ; Leyna Imani ; Spencer Vaudelle ; Lucy Spinnewyn ; Léon Zely ; Yelena Paravic ; Elhi Szkop ; Simon Lefranc ; Osman Sharifi ; Sullie Bazile.

Décès

Du 04 juin au 26 juillet 2025 : Louis Lechat, 99 ans ; Simonne Martin née Corbineau, 98 ans ; Annick Burban née Renaud, 93 ans ; Marthe Bellevenue, 93 ans ; Marie-Françoise Allard, 74 ans ; Yvette Landrin née Quillaud, 86 ans ; Madeleine Audhéon née Bernard, 86 ans ; Norbert Desmonceaux, 90 ans ; Eliane Lebeau née Donnars, 93 ans ; Pascal Haglon, 59 ans ; Joël Israël, 74 ans ; Francisca Couvrant née Enrique Y Segado, 82 ans ; Gemma Boussaud née Danieau, 88 ans ; Christine Fouquet née Thébaud, 75 ans ; Bernard Faure, 81 ans ; Christiane Armide née Bignon, 102 ans ; Fabrice Vrignaud, 59 ans ; Monique Gouthier née Di Folco, 80 ans ; Francis Lamiré, 84 ans ; Micheline Brosseau née Kerbrat,

95 ans ; Joseph Richard, 95 ans ; Georgette Robert née Toucanne, 95 ans ; Angélique Schmitt, 83 ans ; Louis D'Aviau de Ternay, 92 ans ; Thierry Legendre, 72 ans ; Pascal Chenal, 67 ans ; Marie Potier née Bonnamy, 89 ans ; Yvonne Dibot née Forgeau, 88 ans ; Françoise Douaud née David, 60 ans ; Elie Dayon, 74 ans ; Gabrielle Grasset née Chevalier, 96 ans ; Brigitte Jacob née Filloux, 75 ans ; Jean Boulanger, 76 ans ; Maryvonne Passelande née Fossé, 92 ans ; Hubert Blanchet, 87 ans ; Philippe Le Poder, 65 ans ; Claude Cébron, 94 ans ; Marc Le Coïc, 62 ans ; Maryvonne Gobin née Hodé, 75 ans ; Michelle Blind née Foucher, 94 ans ; Eric Bazin, 57 ans ; Hugues Bernard, 56 ans ; Suzanne Arnaud née Jubineau, 89 ans.

Du 22 juillet au 23 août 2025 : Luc Nerrière, 94 ans ; Odile Mezazigh née Apperry, 72 ans ; Léone Patural née Corlou, 92 ans ; Françoise Gobin née Da Silva, 57 ans ; Yvette Blanconnier née Jagot, 99 ans ; Jean Chiron,

85 ans ; Alexis Le Normand, 91 ans ; Yvonne Cruaud née Praud, 100 ans ; Muguette Montaudoin née Mauclair, 100 ans ; Andrée Bouvron née Gouy, 92 ans ; Thérèse Louessard née Bardoul, 87 ans ; Josette Lécuyer née Baud, 91 ans ; Robert Lamy, 95 ans ; Gilles Saupin, 76 ans ; Michel Jaudou, 66 ans ; Daniel Couton, 83 ans ; Yvette Courgeon née Leroux, 99 ans ; Benoît Malo, 62 ans ; Josiane Thomas née Barthélémy, 78 ans ; Colette Chaillou née Lagaë, 82 ans ; Monique Laurent née Girard, 95 ans ; Jean Sérot, 84 ans ; Michel François Lebastard, 84 ans ; Madeleine Depeyre née Petit, 97 ans ; Monique Cassard née Valy, 77 ans ; Michèle Mesnil née Lompré, 77 ans ; Maurice Pottier, 98 ans ; Yvonne Proslrier née Delourmel, 90 ans ; Germaine Auffray, 93 ans ; Mousa Belmahi, 35 ans ; Patrick Bayon, 67 ans ; Bernard Lorendeau, 82 ans ; Odette Guillard née Kermorvant, 99 ans ; Madeleine Lefeuvre née Briand, 89 ans.

En donnant mon sang, je peux sauver des vies !

vrai !

L'association des Donneurs de sang à Rezé organise une collecte samedi 25 octobre, de 8h à 12h, au gymnase Lucien-Cavalin, 6, rue des Frères Lumière. Réservation conseillée sur mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr.

+ Infos : **06 60 02 86 90** ou **02 40 32 85 40** et dondusang-reze.net



Portage de repas, pour qui ?

La Ville propose un service temporaire ou durable de portage de repas à domicile. À destination des Rezéennes et Rezéens de plus de 60 ans ou de moins de 60 ans en situation de handicap, il permet d'avoir des repas équilibrés, élaborés par une diététicienne, et adaptés aux besoins de chacune et chacun. C'est un service personnalisé qui propose différentes formules au choix (simple : entrée/plat ou plat/dessert ou complète : entrée, plat, accompagnement, fromage, dessert, potage et pain). Des aides financières sont possibles sous conditions de situations et/ou de ressources.

+ Infos : **service autonomie et inclusion, 02 51 70 29 03** ou poleprestationsadomicile@mairie-reze.fr

Recensement des dommages dus à la sécheresse

La sécheresse de cet été a pu occasionner des dommages sur votre habitation. La Ville met en œuvre un recensement auprès des Rezéennes et Rezéens afin de lister les dommages (fissures) subis. Les dossiers seront ensuite transmis à la préfecture de Loire-Atlantique pour solliciter la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle. Si vous pensez être concernés, vous pouvez adresser votre demande prioritairement par courriel à juridique-assurances@mairie-reze.fr ou par courrier à la mairie (services des affaires juridiques et assemblées, place Jean-Baptiste Daviais – BP 159, 44403 Rezé cedex) avant le 12 décembre 2025. Votre dossier devra être accompagné de plusieurs pièces (coordonnées complètes, descriptif des dommages subis, date d'apparition et évolution du phénomène ainsi que des photos). Une déclaration auprès de votre assurance habitation, dès apparition du phénomène, aura été faite au préalable.

+ Infos : **02 40 84 45 56**

Rezé

Léo, as-tu pensé à t'inscrire sur les listes électorales ?

Sur reze.fr faites votre démarche en ligne

Toutes les démarches →

Élections municipales 2026 : date limite d'inscription le 6 février

reze.fr

Un radiateur malin pour un hiver serein

ARRIVAGE

Le radiateur 95€⁹⁰

Besttherm

connecté à inertie sèche

Ouvert du lundi au samedi de 9h à 20h & tous les dimanches de 9h à 18h

**Lydie Morilleau
& Julien Preau**
votre projet immobilier

Propriétés-privées.com

**Connaissez-vous bien
quelqu'un de bien qui
vend un bien ?**

Et si c'était vous ?

07 49 30 37 67
www.votre-bien.immo

FNAIM

G ATLANTIC
Ets Guérin

Obsèques
Marbrerie
Prévoyance
Fleurs

**Tous services et articles funéraires
Marbrerie - Prévoyance
Chambre funéraire de votre choix**

8 av. du Maréchal
De Lattre de Tassigny - 44400 REZÉ

Tél. **02 40 75 04 31**

www.pompesfunebres-guerin44.fr

• Nantes 02 85 52 16 17
• Couëron 02 40 86 79 47
• Saint-Nazaire 02 40 70 60 60

• Pornic 02 40 82 68 88

Les Roussipontains
Comédie Rezé

Bayrou :
le bêta rame !

du 1er au 23 novembre

Théâtre Municipal de Rezé
www.roussipontains.fr
06 07 69 32 85

**Réservations des places à partir
du 29 septembre 2025 !**

> Par téléphone au 06 07 69 32 85
> Par internet sur www.resa.roussipontains.fr

> En se déplaçant au Théâtre municipal de Rezé :
(6 rue Guy Lelan - 44400 Rezé)

Du 6 oct au 21 nov Soirs de représentations
Du lun au ven de 10h30 à 12h30 À partir de 18h30

Tarifs Adultes 18 €
Enfants de moins de 16 ans 15 €

Dates des Séances

Sam 1er Nov	14h30*	20h30
Dim 2 Nov	15h	-
Ven 7 Nov	-	20h30
Sam 8 Nov	14h30*	20h30
Dim 9 Nov	15h	-
Mar 11 Nov	15h	-
Ven 14 Nov	-	20h30
Sam 15 Nov	14h30*	20h30
Dim 16 Nov	15h	-
Mar 18 Nov	-	20h30
Ven 21 Nov	-	20h30
Sam 22 Nov	14h30	20h30
Dim 23 Nov	15h	-

* Séances à tarif réduit 15 € :
Pour personnes âgées de + de 65 ans et chômeurs sur présentation de la carte pour les séances des samedis 1er, 8 et 15 novembre à 14h30.